

L'an 1747 le vingt un janviers a été jehumé dans le cimetière
par M. Le curé de Charmaulac, pour la venue de M^{re} Marie Anne
Marthe Decade du jour precedent aagé de six mois en six filles
Et Jean Pierre Urtz marchand qui meurt après une maladie
Morue de son mariage se trouve en nourice chez Marie
Couttes femme d'Antoine Bierre en presence de Du portoy (ou
provisal qui a signé avec nous

Duranton & Clerc
Gobert curé de Charmaulac

L'an 1747 Le vingt sept fevrier a été jehumé dans le cimetière
de cette paroisse Jean Louis Decade du jour precedent aagé
de six mois fils de Louis Contant et de Françoise Caillat
Et son père et mère en presence de et du prêtre qui a signé avec nous
Louis nantie

Gobert curé
Duranton & Clerc

L'an 1747 Le vingt sept fevrier a été jehumé dans le cimetière
de cette paroisse Marie Françoise Decade du jour precedent aagé
de six mois fille de Louis Contant et de Françoise Caillat
Et son père et mère en presence de et du prêtre qui a signé avec nous
Louis nantie

Gobert curé

L'an 1747 le vingt sept fevrier a été jehumé dans le cimetière
de cette paroisse Angela ou dudoys a la maison nazom qui se
a leglé a aagé de six mois fille de Louis Decade du jour precedent
Et son père et mère en presence de et du prêtre qui a signé avec nous
Pierre Clerc

Gobert curé

1747

Le vingt sept fevrier a été jehumé dans le cimetière
de cette paroisse Marie Françoise Decade du jour precedent aagé
de six mois fille de Louis Contant et de Françoise Caillat
Et son père et mère en presence de et du prêtre qui a signé avec nous
Louis nantie

19
Et ses parents ont signé avec nous le vingt sept fevrier
deux ans et six mois après la mort de son père et de sa mère
et son père et mère en presence de et du prêtre qui a signé avec nous
Louis nantie

L'an 1747 Le vingt sept fevrier a été jehumé Marie
Françoise de six mois fille de Louis Contant et de Françoise
Caillat

L'an 1747 le vingt et un janvier a été juché dans le cimetière
 par M. Le curé de Charmanhan, pour la absence de M. Le Curé, M.
 Marthe Decadi du jour précédent âgé de six mois en fille
 Et Jean jeune d'Arz marchand qui meurt après une maladie
 M. le Curé et M. le Curé en son et est en nourrice chez M. le Curé
 Qui les femme d'Antoine Bierre en présence de Du faitoy
 provincial qui a signé avec nous

Duranton
 Gobelet curé de Charmanhan

L'an 1747 le vingt sept février a été juché dans le cimetière
 de cette paroisse Jean Louis Decadi du jour précédent âgé
 du jour fils de Louis d'Antoz et de Françoise Caillat
 Ses père et mère en présence de M. le Curé qui a signé avec
 Louis nantie

Gobelet curé
 Duranton

L'an 1747 le vingt sept février a été juché dans le cimetière
 de cette paroisse Marie François Decadi du jour précédent âgé
 du jour d'un fils de Louis d'Antoz et de Françoise Caillat
 Ses père et mère en présence de M. le Curé qui a signé avec
 Louis nantie

Gobelet curé

L'an 1747 le vingt sept février a été juché dans le cimetière
 de cette paroisse Eugène d'Arz à la maison n'ayant pu se
 à l'église âgé de six mois en nourrice de M. le Curé du jour
 Pierre et d'Antoine Bierre en présence de M. le Curé qui a signé avec
 Pierre Clavel

Gobelet curé



Le présent registre (Gobelet) quatre
 feuillets par le Curé de Charmanhan par nous et
 curé notaire d'Arz (Chevalier) seigneur de
 terre capitaine d'Arz qui sont le lieutenant général
 au bailliage le juge provincial de Charmanhan par nous
 et par les notaires de Charmanhan de la paroisse
 de Charmanhan
 présents de nous au sept feuillets par nous
 Et les feuillets de plus tard après les parents de
 l'acte ainsi que les deux registres par nous
 les feuillets de plus tard de Charmanhan par nous
 le (seigneur) véritable par nous Curé d'Arz et par nous
 opposés d'Arz par nous au sept feuillets de Charmanhan
 sous peine de nullité et nul de nos feuillets d'Arz
 et de plus tard de Charmanhan le Curé de Charmanhan
 de Charmanhan et les uns et les autres de Charmanhan
 d'Arz et par nous. Quel est attendu et tout par nous
 l'acte d'Arz du neuf août 1706 les uns et les autres
 ordonnance, par M. le Curé de Charmanhan le sept
 feuillets par nous au sept feuillets par nous
 par nous

L'an 1747 le quinzième janvier a été baptisé Marie
 Françoise né du jour précédent du légitime mariage
 de Jean d'Arz la femme et de Jeanne Aubé son épouse

Leparam jean francois Dubouché et la maraine Marie francoise
Rommeur qui ont signé avec nous **Gobert** curé
Marie francoise Rommeur
L'an 1747 Le juy finies a été baptisé Genevieve ne du jour precedant
du legitime Mariage de Jean d'Antoine et de Genevieve Barant
son Epouse Leparam jere Ambroise parant et la maraine
Catherine Fleuret qui a déclaré ne sçavoir signer
Pierre Ambroise parant **Gobert** curé de vicand

L'an 1747 Le Doyneuf finies a été baptisé Marie Genevieve
ne du jour precedant du legitime Mariage de Paul Gauvieux et
de Genevieve Marotte son Epouse Leparam francois Denis
quesjua et la Maraine Marie Genevieve Marotte qui a
déclaré ne sçavoir signer francois Denis
Gobert curé

L'an 1747 Le singe finies Les Ceremonies de baptême ont
été Suflez par moy Curé Souverain a deux Enfants jumeaux
Jean Louis et Marie Genevieve, fils et fille de Louis Mantec
et de francoise Cavillier son Epouse de cette paroise, nez du même
jour Lesquels Enfants ont été baptisés a la maison a Craze du
joil de mort, Leparam par Lafage femme de Charmantaz, et la
fille par Catherine et Roux de Kilbardon Leparam du Garçon
Louis Garçon et la Maraine Marie a me Le prestre



Leparam de la fille Jean baptiste Le prestre
et la Maraine Marie francoise Garçon, Les
parois ont signé avec nous et les Maraines
ont Déclaré ne sçavoir signer
Louis vafte, Jean, baptiste Le prestre
Gobert curé

L'an 1747 Le singe finies par moy curé Souverain a été baptisé
Marie Genevieve Ellezabets ne d'Jes fille d'Antoine
foüillon et de Magdelaine jayillon ses parois a me et la
garçon Denis Nancy de Charmantaz et la Maraine Marie
Genevieve jayillon laquelle a déclaré ne sçavoir signer
Denis Nancy
Gobert curé

L'an 1747 Le singe finies par moy curé Souverain a été
baptisé Nicolas ne du même jour du legitime Mariage de feu
Jean vof Bon homme et Marie Marmouzin a Kilbardon et de
Genevieve Megeot son Epouse Leparam M^{re} Nicolas son homme
et la Maraine Dore Katharine Melin Epouse de St. francois
Quelmeur qui a signé avec nous Leparam a déclaré ne sçavoir signer
Maturin Melin **Gobert** curé

L'an 1747 Le six juy de cette baptisé par moy Curé Souverain
francois Nicolas ne de legitime Concubite de M^{re}
Jacques Mostin Charles francois Mostin Boquet Recemur
de la tierce et signifié de Kilbardon Vuf de deffuncte
Jeanne turlure et de francoise et Nicole Neudries agée de

Vingt huit ans ou environ fille de M^{rs} Antoine
Nobles ancien laboureur demeurant a Joiny & de Marie
Bouquet
M^{rs} Meunier accouchée dans la ferme
de M^{rs} Bouquet ou elle étoit Menagère le parain Pierre
Liger Maréchal demeurant aux Billeboudes
La Maréchal Martine eschollette Rhodens son épouse conjoint
ou signez prievre priquet
Martinne Charlotte Rodiere. Gobert curé

L'an 1747 Le 5^{me} juillet après La publication des banns de publia-
tion entre jacques Martin Charles François Nicola Bouquet
Doyen de Doleur de Jeanne Jeanne Quilès vicario de la tierce
et de Jeanne de Billeboudes François Nicole Meunier fille
Née de M^{rs} Antoine Meunier ancien & Laboureur demeurant
a Joiny et de Marie Bouquet eschollette mere de Jean de la dite
parois de Joiny et de Marie de cette parois faite par deux
Dimarches Conventuels Jeanne Les Doyens de Joiny
et de Joiny de la dite année tant dans cette agde que dans
celle de Joiny, Les fiancés Celestes & la Paroisse, a permission
et main levée au greffe de la Vicarerie de Joiny le 5^{me}
juillet 1747 se soussigné prievre curé de cette parois & rece-
veur de cette agde & notaire Conventuel qui ont donné par leurs
de presens au dit mariage et leur a donné La benediction
Nuptiale en presence de M^{rs} François Quilès marchand de vin
oncles de Jean de Joiny & de son frère Jean Liger & de Jean
Mathias Gressus de la parois de Billeboudes & de Jean de la Maréchal
Grandes Duques Meunier & de Jeanne Meunier de Joiny & de Jeanne

Marchal & de Jean Lesnons Demeurant en cette parois
Lesquels ont signez au susd^{ts} acte
Bouquet
Françoise nicolle meunier
D. Priquet prievre priquet
Duraudoy Gobert curé

Et Lesdits M^{rs} Jacques Martin Charles François & Jeanne Bouquet
et François meunier meunier a Joiny de la celebration de leur mariage
ont reconnu pour leur seul & legitime enfant François nicolas ne le 5^{me}
juillet de la presente année 1747 a Joiny & nommé pour en faire parain &
doyen ou receveur de la dite parois & ou signez
Bouquet
Françoise nicolle meunier

L'an 1747 Le 5^{me} septembre par moy Curé de Joiny a été
Baptisé Jeanne Marguerite ne de Jeanne Meunier de la dite
& mariage d'Antoine Digard & de Jeanne Marguerite d'Antoine
son Epouse Le parain Antoine Digard & de Jeanne Maréchal
Marguerite de Joiny qui a déclaré ne sçavoir signer
Digard. Gobert curé

L'an 1747 Le 5^{me} octobre a été baptisé par M^{rs} Meunier
Le Curé de Charmant par Jeanne de M^{rs} Le Curé

de vilbardou jean baptiste & de juno precedent du legitime
Mariage de M^r Jean Lambert Labouais avec son uede d'ame
Marie jeanne Leferre son épouse Le parain M^r Jean
Purus Grosvez professeur au college de maury et
La Maraine Dame Marie Madelaine Grosvez qui ont
signez avec nous

Maria Marie madelaine
Grosvez

Caro Curi de Chamouille

L'an 1747 Le Douze octobres par Moy Curi Souverain de tot
batise Michel ne du même jour du legitime Mariage
de Charles Armand ordonance Portier Soubz parain
Le parain Michel Nouan Concierge de la prison
de vilbardou et la maraine Anne Hubert épouse
de M^r Philippe Simon Rodien Labouais avec
lui Lesquels ont signez avec nous
MORCAUX Anne Hubert Gobert curé

L'an 1747 Le treize de octobres par Moy Curi Souverain
acte batise Marie Catharine ne du même jour du
legitime Mariage de Jean baptiste Gancho Marain
an Naulin de vilbardou et de jeanne Marquerite Duv

^{parain avec}
Son épouse Le parain S^r Philippe Simon
Rodien Labouais avec vilbardou et la Maraine
Dame francoise & Nicole Mennin épouse de M^r
Bocque vicinus de la terre de vilbardou qui ont
signez avec nous S^r Rodien &
francoise nicellemeu curé
Gobert curé

L'an 1747 Le dix neuf de novembre par Moy Curi Souverain
acte batise Marie Genevieve antoinette ne du dix sept
dumême Mois du legitime Mariage de francois nicolas
aube Marchand deble avec Marie Genevieve Charlot
son épouse Le parain antoine Michel et la Maraine
Genevieve aube Lesquels ont signez avec nous
a M^r M^r Genevieve aube Gobert curé

L'an 1747 Le cinq de novembre apres la publication des bans de futur
Mariage entre Nicolas Duvain fils de M^r Nicolas Duvain Marain
a vilbardou et de Marie Madelaine parillon de la parois de Noy
d'ame par S^r Anne francoise Charlot fille de M^r Louis de Louis
francois Charlot Marchand de M^r Demarand a quinze de June
Depuis ces parois a Noy Dix sept parois faites par deux dimanches
et fête de sainte Leung Yuz et deux de mois de novembre tant dans
cette église que dans celle de quinze d'ame de vilbardou de Curi de quinze

Les fiancailles celebrees la Ville La permission de Maries & predictes
graves de L'officialité de Nevers Le dix huit novembre de l'année se passa
predit C'est de celle parois de Nevers le mariage de Louis de la Grande honneur
pour qu'on les deffiance auec Nicolas de la Grande honneur de la Grande honneur
en presence de Nicolas parois par de la Grande honneur de la Grande honneur
de Louis Francois Christy par de la Grande honneur de la Grande honneur
ou tous signez avec nous Nicolas parois

anne francoise par rechy Nicolas Parois Jean nant

Nicolas parois Jacques Grobier

Genroy de grez Louis de grez

le 17^{me} Decembre par M^{rs} Louis de la Grande honneur de la Grande honneur

Batise Claude ne du même jour du legitime mariage

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

le 17^{me} Le dix huit mois de la jubilee dans le presbitere

de cette parois Francois Bonhomme Decede du jour precedent

apres auoir receu tous les sacrements age de cinquante

ou ans en presence des parois soussignez deant M^{rs} Nicolas

parois et Nicolas de la Grande honneur Etienne de la Grande honneur

Gobert curé

le 17^{me} Le premier aueil de la jubilee dans le presbitere

de cette parois M^{rs} Jean barthe Grobier de la Grande honneur

a trillandou decede du jour precedent a gre, d'auoir receu tous les

sacrements age de soixante et quelques ans en presence

des parois soussignez qui ont signez avec nous

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

de Louis de la Grande honneur de la Grande honneur de la Grande honneur

L'an 1747 Le Quatre avril a été juché dans le cimetière de cette
 Paroisse Nicolas Decedé du jour precedent aagé de huit jours fils
 de feu Francois Bonhomme & ses quereime Nigora et pour ce faire
 en presence de Du faulty Cure paroisial de cette Eglise qui a signé avec

Durautoy & Gobert curé

L'an 1747 Le quatre avril a été juché dans le cimetière de cette
 Paroisse Jean Baptiste Decedé du jour precedent aagé de cinq mois
 fils de M^{rs} Jean de Melon & de Louise Thomas & ses quereime
 Le dit enfant étoit en nourrice chez Marie Anne Duval femme
 de Francois Du faulty M^{re} Decedé a Tulbardon en presence de
 Du faulty qui a signé avec nous

Durautoy & Gobert curé

De la paroisse de Montignac
 parois de Leclercq Lemelle

Gobert curé

L'an 1747 Le deux avril a été juché dans le cimetière de cette paroisse
 Du faulty trouvé dans les vignes de Marie proche de la ville
 de Tulbardon où l'on dit les graviers lequel a été tué de laue
 et il apparoit que c'étoit un homme lequel étoit a moitié pour,
 et la justice fait par la justice du lieu, on l'a trouvé en bras
 par designoit une incommodité que les hommes avoient son usage de
 son nom us duquel étoit, personne ne s'en réclame, on a signé

Durautoy & Gobert curé
 Cure paroisial

Supplément
 1747



Le jour par Ray...
 et...
 pour ce faire en presence de
 M^{rs} Jean de Melon & de Louise Thomas & ses quereime
 Le dit enfant étoit en nourrice chez Marie Anne Duval femme
 de Francois Du faulty M^{re} Decedé a Tulbardon en presence de
 Du faulty qui a signé avec nous

minquelle

L'an 1747 Le deuxieme May par moy Curé & Soussigné a été
 juché dans le cimetière de cette Paroisse Le corps de
 Marie Bijr femme de Jean Comas Duval & surnom a Tulbardon
 Decedé subitement aagé de 80 ans & surnom huit ans
 en presence de Jean Bijr Laine Laboureur et Jean Francois
 Eperte de jeune Nommé de demeurant dans Tulbardon
 de son sang lequel on a signé avec nous

Jean Bijr & Gobert curé

L'an 1747 Le cinquiesme juin par moy Curé & Soussigné
 a été juché dans le cimetière de cette paroisse
 a Lezardes Honneur Le dit Decedé du jour precedent
 aagé de cinq mois, fils de Jean Lebel
 M. a potiquant Demeurant a Jacin et de

demer. *Lequel*
enfant est tout en nourrice chez Marie Beuly femme de
Francis hallon en presence de Charles vermeille
Thomas Chauys *de de fieurion* Dufauty *de de pousissal*
Lequel ont signez avec nous Charles vermeille

thomas chauys *de de fieurion*
Gobert *curé*

L'an 1747 Le traisiesme jour d'icte j'acques dans le
Cimetiere de cette paroisse par M. Le curé de Charmant
pour Laques de M. Le curé de tubardon Denis hallon
Decede du vingtième jour d'icte d'envoy de Marie fille de
Francis hallon et de Marie Beuly Les pere et mere
en presence des sous signez. Durautoy *de de pousissal*
Caro *curé* Fleureau

L'an 1747 Le vingtième jour d'icte par moy Curé sousigné
a été jugé dans le Cimetiere de cette paroisse
Marie broche femme de Nicolas Grosier Signez
a tubardon Decede du jour precedent apres avoir reçu
tous les sacrements aagé de soixante et Quatorze
ans en presence de son Mary de Jacques et nicolas

Thomas Les grosier Les Enfants et autres
parant qui ont signez Exceptez Le mary et
Nicolas Thomas grosier son fils

Jacques Grothier
Nicolas rumbert
Gobert *curé*
Durautoy *de de pousissal*

L'an 1747 Le deuxiesme jour d'icte par moy Curé sousigné a été
jugé dans le Cimetiere de cette paroisse Le corps de Martin
Caillet fils de Martin Caillet et de Charlotte Baudouin Supplément
Decede depuis precedent apres avoir reçu tous les sacrements
aagé de dix huit ans en presence de son pere et autres
tenons qui ont signez Exceptez Le pere qui a declaré ne
avoir signez Jean le prestre Thomas chauys

Durautoy *de de pousissal* Gobert *curé*

L'an 1747 Le quatorze jour d'icte par moy Curé sousigné a été
jugé dans le Cimetiere de cette paroisse Le corps de Louis
Delanno fils de Martin Delanno et de Marie Baudouin
Les pere et mere Decede du vingtième jour apres avoir reçu tous
des sacrements aagé de vingt ans en presence des
moins sousignez Martin Delanno
Durautoy *de de pousissal* Jean pillon

Gobert *curé*

L'an 1747 Le dix sept novembre par Moy Curé Soussigné
a été inhumé dans Le cimetière de cette paroisse François
Donis Fleury, Decédé du jour précédent âgé de Deux ans
fils de Donis Fleury Mammours atulardou et de Genesine
Veuve de ces deux en mes en présence de son pere qui a signé avec
Fleury de Durautoy & Goussier Curé

L'an 1747 Le treize de novembre par Moy Curé Soussigné a été
inhumé dans Le cimetière de cette paroisse Louis Antonoulou
fils de Louis Etienne Boulou fabriquant de bas en poste d'orge
de Louure de La paroisse de St. Nicolas de champs a pair
et de Marie au treize Gerard ses pere et mere, Decédé
chez Genesine de qua femme de Jean hallot de Nouvion
Le Samedi neuf dudit Mois de novembre, âgé de trois mois
et demy en mes en présence de son pere Jean Goussier

Durautoy & Goussier Curé

L'an 1747 le six de novembre a été inhumé dans le cimetière de cette
paroisse par moy curé soussigné le corps de Claude âgé de
deux jours filier de Jean courtin jardinier en genesine Jeanne Mignot
Le six jour de cette paroisse en on signé

Goussier curé

Durautoy & Goussier Curé